



**PASSEZ VOTRE PETITE ANNONCE  
DEPUIS CHEZ VOUS**

Envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans **L'UNION**

par **Whatsapp** au **077 91 87 07**  
ou par mail : **pa-lbv@sonapresse.com**

Règlements par **Airtel Money**  
aux heures d'ouverture de nos bureaux.

Code commerce **UNION**

## COVID-19

Vingt-cinq nouvelles contaminations ont été enregistrées - toutes dans l'Estuaire - à la date du 2 décembre, soit deux de plus que le 30 novembre, avec de surcroît un nombre de prélèvements moins élevé (3 288 contre 5 930). Du coup, les cas actifs remontent à 90.

Page 4

## BOURSES

L'ANBG, qui tenait réunion mercredi sur la question, avec le rectorat de l'UOB et les mutuelles d'étudiants, a assuré que les allocations d'études de ces derniers seraient payées dans leur intégralité, mais que ce paiement, en raison de son ampleur, serait séquencé.

Page 7

# L'EAU ET LE COURANT PARTOUT !

**LE** ministre d'Etat à l'Energie et aux Ressources Hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, présidait cette semaine une rencontre autour de la mise en œuvre d'un double projet visant à améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité, dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda, Ntoundou ainsi que dans les zones rurales. Le tout grâce à un double financement Banque mondiale-Bad.

Pages 2 & 3



## POUR MOI QUOI...

Qui continue de croire encore que les mineurs ne sont pas responsables de leurs actes ?

En tout cas, depuis quelques jours notre Premier grand quotidien nous rend compte des activités du tribunal des mineurs. Beaucoup de ces jeunes délinquants écopent des peines de prison allant de 3 à 5 ans. Certes, au regard des délits, et par rapport aux adultes, ces peines sont quand même légères et ne semblent point dissuasives. Mais, c'est déjà un bon départ...

Seulement, on aurait voulu que les juges soient moins sensibles et "tolérants" car, après tout, nombreux de ces mineurs ont commis des actes répréhensibles tels que les braquages, les vols à main armée, et des crimes de sang souvent abominables. C'est vrai que les prisons sont des maisons de correction dont la mission est de réussir la réinsertion de personnes qui, à un moment, se sont égarées. Mais, la justice pour certains doit avoir la main lourde. Si on l'exige c'est parce qu'il nous a été donné de constater que les mineurs délinquants sont plus cruels, plus audacieux et plus téméraires que des professionnels du crime quand ils passent aux actes. Ça, on doit en tenir compte. Ce qu'on craint surtout, c'est la récidive. Et puis, un justiciable qui a plus de 21 ans au moment de son procès est-il encore un mineur ? Pourquoi une fois condamné ne révèle-t-on pas leur identité ?

Enfin, c'est un commencement, mais en cette période d'insécurité, on se doit d'être sans pitié avec tous les délinquants quoi ...

...MAKAYA

**PORTONS UN MASQUE**  
PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

**COVID - 19**

- Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.
- Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.
- Eviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.
- Nettoyez les objets et les surfaces souillées.

**ATTENTION** Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit